

On y dit aussi que la loi aidant à la construction de navires au Canada va être modifiée. Malheureusement, la subvention va être réduite de 35 à 25 p. 100. Le Canada doit soutenir la concurrence d'une main-d'œuvre moins chère ailleurs dans le monde. Néanmoins, nous avons édifié au pays une magnifique industrie de construction maritime. Je songe notamment, aux provinces Maritimes et surtout à Saint-Jean (N.-B.) qui compte un des meilleurs chantiers de construction du Canada. Lorsqu'une subvention de 35 p. 100 était versée, l'embauche dans les chantiers de Saint-Jean passait de 300 à 3,000 travailleurs. Cela représentait beaucoup pour les gens de l'endroit et, en fait, pour toute la région. J'espère que cette subvention de 25 p. 100 que le gouvernement se propose de verser va aider nos chantiers de construction maritime à soutenir la concurrence de l'étranger.

Il est question des céréales de provende. C'est là de l'histoire ancienne. Comme nous avons bien besoin des céréales de provende de l'Ouest, il nous faut donc des intrepôts. Le motionnaire de l'Adresse a parlé de la loi sur les chemins de fer et de l'importance des transports et des chemins de fer pour la Saskatchewan. Nous ne saurions exagérer l'importance des chemins de fer et des autres moyens de transports dans les provinces de l'Atlantique. Ils sont pour nous une question de vie ou de mort; nous sommes donc très intéressés aux modifications à la loi sur les chemins de fer.

On a également mentionné la Compagnie des jeunes Canadiens. Je suis heureux de constater que de jeunes Canadiens iront dans d'autres pays et dans les diverses régions de notre propre pays. A mon avis, il ne saurait y avoir de meilleurs ambassadeurs nulle part, particulièrement dans notre propre pays, que ces jeunes hommes et ces jeunes femmes qui vont d'une partie du pays vers une autre pour mieux connaître le pays et les gens. Nous avons eu un bon nombre de jeunes de l'Ouest dans les Maritimes pendant l'été. On les a magnifiquement reçus et ils sont rentrés enchantés de ce qu'ils ont vu. Notre pays est immense et il est difficile pour nos citoyens de se connaître bien les uns les autres. J'ai lu récemment un article où il était dit que 50 jeunes gens quitteraient très prochainement le Québec pour l'Ouest. C'est la seule façon par laquelle nos citoyens parviendront à se connaître. Je le répète, nous n'avons pas de meilleurs ambassadeurs que nos jeunes. A mon sens, ils accomplissent davantage sous bien des rapports que certains de nos hommes politiques ou de nos professeurs de collèges et autres qui mettent leur nez dans ces questions.

Le discours du trône parle également d'Ottawa comme de notre vraie capitale où nous devrions tous nous sentir chez nous. A vrai dire, honorables sénateurs, je ne sais trop ce que cela veut dire. Nous voulons que les Canadiens, d'où qu'ils viennent, se sentent chez eux partout dans notre pays et non seulement dans la capitale. Que ferons-nous pour qu'ils se sentent chez eux dans la capitale? M. René Lévesque veut changer l'aspect de Montréal. Montréal est une des grandes villes du monde et la plus grande ville du Canada. Nous, des provinces Maritimes, aimons beaucoup Montréal. Il fut un temps où nous avions coutume d'aller à Boston ou à New York, mais maintenant nous venons à Montréal. Un grand nombre d'entre nous nous sentons plus chez nous à Montréal que dans la capitale. Espérons donc qu'on ne changera pas trop la face de Montréal.

Honorables sénateurs, je n'ai pas grand-chose à ajouter. J'ai constaté que le discours du trône mentionne la fonction publique du Canada. J'espère qu'on n'y touchera pas. En fait, j'en suis sûr. On devient fonctionnaire parce qu'on a la compétence voulue, et c'est bien ainsi. Grâce au système d'éducation qui existe aujourd'hui partout au Canada, tous les jeunes Canadiens possèdent les qualités requises pour devenir fonctionnaires.

Parlant de jeunes, cela me rappelle la grève des professeurs à Hull. Là où leurs professeurs s'étaient absents, les étudiants se sont organisés, ont préparé leurs propres cours et se sont mis à enseigner. En terminant, je signale qu'aussi longtemps que nous aurons au Canada des jeunes de ce calibre, nous n'avons pas à nous inquiéter de l'avenir de notre pays.

L'honorable Paul-H. Bouffard: Honorables sénateurs, il va sans dire qu'en prenant la parole pour participer au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, je remarque l'absence de notre distingué leader (l'honorable M. Connolly, Ottawa-Ouest).

Avant d'aller plus loin, je désire féliciter les motionnaires de l'Adresse. Le sénateur McDonald (Moosomin) a apporté au présent débat un apport exceptionnellement promoteur et digne de mention. (*Applaudissements*) Il nous vient de la grande province de Saskatchewan, où il a fait une carrière extrêmement féconde. De 1948 jusqu'à sa démission l'an dernier, il a été membre de l'Assemblée législative provinciale. Le sénateur McDonald a également servi pendant un certain temps à titre de leader provincial de son parti et à titre de ministre de l'Agriculture. Nous nous réjouissons d'avance de son active participation à nos travaux et nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous.